



Bon de Commande PASS PARK (PP2) pour le MOBI PARCS 1 ECOLYS-CREALYS

Vos Coordonnées:

Entreprise :	
Adresse complète :	
N° d'entreprise :	
Adresse de facturation :	
Personne de contact :	
e-mail personne de contact :	
Votre entreprise est membre d'IDEALYS:	OUI	NON
Si non, souhaitez-vous devenir membre?	OUI	NON

Un Pass Park (PP2) donne la possibilité de réaliser 2 trajets entre la gare de Namur et le Parc Créalys

Le prix d'un Pass Park de 2 trajets est de 4,00 € TVAC pour les entreprises membres d'IDEALYS, et de 5,00 Eur TVAC pour les entreprises non membres

Nombre de Pass Park de 2 trajets:

TOTAL pour une entreprise membre:

X 4,00€	€ TVAC
<hr/>	
A PAYER	€ TVAC

TOTAL pour une entreprise non membre:

X 5,00 €	€ TVAC
<hr/>	
A PAYER	€ TVAC

Une facture vous parviendra après le paiement : CBC : BE65732-0118482-96 - du (des) Pass Park commandé(s) et le retrait de celui(ceux)-ci

Un responsable de l'entreprise doit marquer son accord sur le présent bon de commande afin qu'un ou plusieurs Pass Park puissent être délivrés

Signature pour accord :

Cachet de l'entreprise

Ce document signé ainsi que la preuve de paiement doivent être remis à l'@trium ou à la Maison du TEC au moment du retrait du (des) Pass Park